



Conseil économique et social

Distr. générale
20 février 2024
Français
Original : anglais

Session de 2024

27 juillet 2023-24 juillet 2024

Compte rendu analytique de la 9^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 14 février 2024, à 10 heures

Présidence : M. Ladeb (Vice-Président) (Tunisie)

Sommaire

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (*suite*)

Point 4 de l'ordre du jour : Élections, présentations de candidatures, confirmations et nominations (*suite*)

Point 18 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'économie et à l'environnement

g) Coopération internationale en matière fiscale

Point 19 de l'ordre du jour : Questions sociales et questions relatives aux droits humains

c) Prévention du crime et justice pénale

d) Stupéfiants

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org)

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



En l'absence de M^{me} Narváez Ojeda (Chili), M. Ladeb (Tunisie), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 10 heures.

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (suite)
(E/2024/L.3)

Projet de décision E/2024/L.3 : Date de la réunion spéciale d'une journée sur la coopération internationale en matière fiscale

1. **Le Président** dit que le projet de décision n'a pas d'incidence sur le budget-programme et que, conformément aux dispositions dudit projet, la date de la réunion spéciale d'une journée sur la coopération internationale en matière fiscale sera avancée du 22 mars 2024 au 18 mars 2024.

2. *Le projet de décision E/2024/L.3 est adopté.*

Point 4 de l'ordre du jour : Élections, présentations de candidatures, confirmations et nominations (suite)

3. **Le Président** invite le Conseil à examiner la nomination d'un membre au Comité d'experts de l'administration publique afin de pourvoir un siège devenu vacant à la suite de la démission de M^{me} Acosta Zúñiga (Costa Rica). Dans sa note sur la nomination d'un membre au Comité d'experts de l'administration publique (E/2024/9/Add.14), le Secrétaire général a proposé au Conseil de nommer M^{me} Arriagada Villouta (Chili) au siège devenu vacant, pour le reste du mandat de M^{me} Acosta Zúñiga. Le Président croit comprendre que le Conseil souhaite approuver la nomination par le Secrétaire général de M^{me} Arriagada Villouta (Chili) pour un mandat prenant effet le 14 février 2024 et venant à expiration le 31 juillet 2025.

4. *Il en est ainsi décidé.*

Point 18 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'économie et à l'environnement

g) Coopération internationale en matière fiscale

Projet de décision : Lieu, dates et ordre du jour provisoire de la vingt-huitième session du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale

5. **Le Président** appelle l'attention sur le projet de décision intitulé « Lieu, dates et ordre du jour provisoire de la vingt-huitième session du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale », figurant au chapitre I du rapport dudit Comité sur les travaux de sa vingt-septième session (E/2024/45). Le projet de

décision a été révisé oralement afin de changer les dates de la session de manière à éviter tout chevauchement avec la réunion spéciale d'une journée du Conseil économique et social sur la coopération internationale en matière fiscale. Ainsi, la session se tiendra du 19 au 22 mars 2024. Le Président croit comprendre que le Conseil souhaite adopter le projet de décision, tel que révisé oralement.

6. *Il en est ainsi décidé.*

Point 19 de l'ordre du jour : Questions sociales et questions relatives aux droits humains

c) Prévention du crime et justice pénale

Suite donnée aux recommandations figurant dans le rapport de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sur les travaux de la reprise de sa trente-deuxième session (E/2023/30/Add.1)

7. **Le Président** appelle l'attention sur les projets de décision figurant à la section A du chapitre I du rapport.

Section A

Projet de décision I : Nomination d'un membre du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

Projet de décision II : Rapport de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sur les travaux de la reprise de sa trente-deuxième session

8. *Les projets de décision I et II sont adoptés.*

Point 19 de l'ordre du jour : Questions sociales et questions relatives aux droits humains

d) Stupéfiants

Projet de décision : Rapport de la Commission des stupéfiants sur les travaux de la reprise de sa soixante-sixième session

9. **Le Président** appelle l'attention sur le projet de décision intitulé « Rapport de la Commission des stupéfiants sur les travaux de la reprise de sa soixante-sixième session », qui figure à la section A du chapitre I dudit rapport (E/2023/28/Add.1).

10. *Le projet de décision est adopté.*

La séance est levée à 10 h 10.